



Thématique : Risque électrique

SENSIBILISATION AUX DANGERS ÉLECTRIQUES

Généralité

Tout salarié est amené à travailler avec du matériel électrique. Ce module permet d'informer le personnel sur les dangers de l'électricité. Il renseigne sur les mesures de prévention à connaître et à respecter.

Public

Ce module s'adresse à tout salarié non habilité, utilisant des appareils électriques ou travaillant à proximité d'installations électriques.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, l'apprenant sera, notamment, capable de :

- Identifier les dangers de l'électricité ;
- Reconnaître et respecter les mesures de prévention.

Contenu du module

Partie 1 : Formation

Chapitre 1 : L'électricité

Chapitre 2 : Les dangers de l'électricité

Chapitre 3 : Les mesures de prévention

Le module de formation est complété par un document de synthèse à télécharger. L'apprenant pourra consulter ce document dès que nécessaire.

Partie 2 : Évaluation (via QCM)

À l'issue de la formation, l'apprenant est évalué. L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées. Un test de positionnement des connaissances – proposé avant la formation – peut également compléter ce module.